

# Communiqué de presse

Nantes, le 4 octobre 2021

## DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Hôtel du Département  
3, quai Ceineray  
CS94109 – 44041 Nantes cedex 1  
loire-atlantique.fr

## CONTACTS PRESSE :

service.presse@loire-atlantique.fr – 02 40 99 11 13  
Laurence Corgnet : 02 40 99 17 45  
Anaïs Hubert : 02 40 99 09 61  
Gweltas Morice : 02 40 99 16 68

Loire  
Atlantique

**Le Département va restaurer le revêtement entre Guenrouët et Blain du lundi 11 octobre au mercredi 24 novembre**

## Canal de Nantes à Brest : le chemin de halage en chantier cet automne

Le Département de Loire-Atlantique poursuit l'aménagement du chemin de halage, le long du Canal de Nantes à Brest. Après avoir réalisé des travaux sur 23 km entre Saint-Nicolas-de-Redon et Guenrouët en avril dernier pour un montant de 268 000 €, **le Département va restaurer le revêtement entre Guenrouët et Blain du lundi 11 octobre au mercredi 24 novembre.**

Cette intervention va permettre d'améliorer les conditions de circulation des cyclistes grâce à un nouveau revêtement en sable gris clair, issu de carrières locales.

Les travaux sont programmés en plusieurs phases entre les sites de Saint-Clair (Guenrouët) et Le Terrier (Blain), soit **27 km** au total. Ils nécessiteront la fermeture à la circulation du chemin de halage selon les périodes suivantes :

- ➔ **Du lundi 11 au vendredi 22 octobre** : préparation du chantier sur l'ensemble du linéaire.
- ➔ **Du lundi 18 octobre au mercredi 3 novembre** : travaux entre Le Terrier et le pont de Barel (Blain).
- ➔ **Du jeudi 4 novembre au mercredi 17 novembre** : travaux entre le pont de Barel et le pont de Planchette (Guenrouët).
- ➔ **Du jeudi 18 novembre au mercredi 24 novembre** : travaux entre le pont de la Planchette et le pont Saint-Clair (Plessé).

Des déviations ponctuelles pourront être mises en place.

A noter : le chantier est organisé pour permettre l'accès au chemin de halage pendant les week-ends.

Le coût de l'opération est estimé à **325 000 €**



# Un plan d'actions pour la « Loire-Atlantique à vélo »

Le Département a défini un plan d'actions « Loire-Atlantique à vélo ». Celui-ci doit répondre à trois grands enjeux :

- Favoriser l'usage du vélo sous toutes ses formes (déplacements utilitaires, touristiques, sportifs ou de loisirs) par des actions éducatives et incitatives.
- Partager l'ambition « Loire-Atlantique à vélo » avec l'ensemble des acteurs impliqués pour en faire un véritable projet de territoire partagé.
- Poursuivre l'aménagement et l'équipement du réseau cyclable départemental à travers une programmation pluriannuelle 2017-2027 et des aides aux projets des territoires.



## Les quatre ambitions du Département

Le plan d'actions « Loire-Atlantique à vélo » s'articule autour de quatre ambitions qui reprennent un total de 15 actions :

### → Créer les conditions favorables à l'usage du vélo en Loire-Atlantique

Le schéma d'itinéraires départementaux 2017-2027 prévoit de porter le réseau cyclable sous maîtrise d'ouvrage du Département de 400 à **770 km**, moyennant un investissement de **27 M€**. Le Département va par ailleurs mener des actions de sécurisation du réseau, en faveur de son entretien et d'une meilleure lisibilité. Il proposera également un accompagnement technique et financier des territoires, avec une action spécifique pour le développement des services aux usagers (location, stationnement, points d'eau, sanitaires, points de réparation, vente d'accessoires, hébergement, restauration...).

### → Le Département, une collectivité engagée en faveur du vélo

Dans une logique d'exemplarité, le Département favorise la pratique du vélo par ses agents et les usagers de ses services. Il s'agira, par exemple, de compléter la flotte de vélos en libre-service pour ses agents et d'évaluer les besoins en stationnement autour des bâtiments départementaux. Une réflexion sur la place du vélo, en termes de circulation, d'accessibilité et d'accueil des cyclistes, accompagnera tous les nouveaux projets du Département.

### → Favoriser l'usage du vélo en Loire-Atlantique

Communication en faveur du tourisme à vélo, actions vers les représentants du milieu sportif, sensibilisation à la sécurité routière et à l'usage quotidien : le Département incite à la pratique du vélo sous toutes ses formes. Il peut notamment intervenir auprès des plus jeunes à travers ses services de protection maternelle infantile, d'éducation, de la jeunesse et de sécurité routière. Le Département peut également mener des actions de prévention, de maintien de l'autonomie et d'inclusion sociale auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou en situation de précarité.

### → Développer et animer un réseau d'acteurs à l'échelle départementale

- Le Département réunit régulièrement l'ensemble des acteurs du vélo (associations et collectivités) pour partager un projet de territoire commun, coordonner les différentes actions menées, échanger sur les principes d'aménagement de signalisation ainsi que pour structurer les outils de communication.

[loire-atlantique.fr/velo](http://loire-atlantique.fr/velo)